

# l'essentiel

Hors-Série — Avril 2006

Le journal de la ville de

# Plaisir

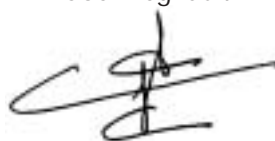


Spécial  
finances 2006

Depuis le début du mandat, nous avons eu à cœur de répondre aux attentes des Plaisirois et de mener à bien des projets forts pour la Ville, quelle que soit leur ampleur, avec une gestion maîtrisée et ce, malgré un passif initial lourd. Aujourd'hui, les résultats sont visibles, concrets. 2006 verra l'aboutissement des grands chantiers engagés ces deux dernières années pour continuer d'améliorer votre quotidien et votre qualité de vie. Grâce à ces réalisations, grâce à la reconnaissance par nos partenaires financiers de la qualité de la gestion financière exercée depuis 2001, nous pouvons tous être fiers du chemin parcouru en cinq ans et voir enfin l'avenir avec sérénité et optimisme.

Cet *Essentiel Spécial finances* est une fois encore l'occasion d'honorer le rendez-vous annuel que nous avons pris avec vous pour vous rendre compte de la gestion des finances de votre Ville, pour que vous puissiez entrer en toute transparence dans les coulisses de la gestion municipale...

Joël Regnault



Maire de Plaisir

Philibert Adebjaye



Maire-adjoint délégué  
aux Finances et aux  
Marchés



L'Essentiel Plaisir hors-série  
Le journal de la Ville de Plaisir  
Avril 2006

Directeur de la publication  
Pierre Lépineux  
Directeur artistique et concepteur  
Éricournesac

Maquettiste

Isabelle Esnault

Journaliste

Vanessa Faisant

Photographe

Jorge Ramirez

Impression

Imprimerie de Pithiviers,

tél. : 02 38 32 74 70

RCS : Orléans B 086 180 478 00041

Tirage : 15 000 exemplaires

Savoir gérer une ville : l'école plaisiroise	▶	page 3
Prix d'excellence : DEXIA consacre la bonne gestion plaisiroise	▶	page 3
Les ingrédients d'une gestion maîtrisée	▶	page 4
Les indicateurs d'une gestion maîtrisée	▶	page 5
Savoir gérer, c'est aussi savoir entreprendre	▶	page 6
Budget 2006, un avenir désormais possible	▶	page 7
Comment nous gérons votre argent	▶	page 8
Radiographie du budget 2006	▶	page 9
Vos impôts locaux à la loupe	▶	page 10
Savoir lire sa taxe d'habitation	▶	page 11

# Savoir gérer une ville : l'école plaisiroise

En mars 2001, la nouvelle équipe municipale prend connaissance de la situation financière de la Ville et découvre un état de crise : lourd endettement, épargne nette négative, pression fiscale élevée, patrimoine non entretenu... Tous les indicateurs sont dans le rouge. Les autorités de contrôle prévoient la mise sous tutelle de la Ville.

Cinq ans plus tard, les finances vont nettement mieux et la Ville, bien qu'encore convalescente, peut à nouveau respirer et se projeter dans l'avenir. La bonne gestion plaisiroise fait désormais école... Dès les premiers mois du mandat, l'équipe municipale a fait face aux difficultés financières. Suite à un audit approfondi, elle propose d'opter pour une nouvelle culture financière basée sur la lucidité et la transparence et élabore un plan de redressement à moyen et long termes.

Pour atteindre les objectifs stratégiques qu'elle s'est fixés en tenant compte de la réalité du terrain, la nouvelle équipe met en

place de nouveaux outils et de nouvelles méthodologies de gestion. Désormais, les choix financiers se feront de manière raisonnée et réaliste. Tous les agents municipaux sont mobilisés dans la démarche d'anticipation et d'optimisation des dépenses. Un vrai effort de volonté et un travail de longue haleine débutent. En anticipant les besoins, la Municipalité se donne les moyens de choisir la meilleure alternative possible, le meilleur rapport qualité/efficacité/coût dans le souci constant de satisfaire au mieux les attentes des Plaisirois. La gestion approximative d'avant 2001 n'a plus cours. Le budget est désormais détaillé et maîtrisé. Les nouvelles règles financières permettent d'assainir les finances tout en assurant les mêmes services aux Plaisirois et en leur proposant de nouveaux projets et de nouveaux équipements.

Aujourd'hui, Plaisir bénéficie de l'image méritée d'une Ville bien gérée et a regagné sa crédibilité financière. Un sésame qui vaut de l'or.

## Prix d'excellence DEXIA consacre la bonne gestion plaisiroise

Le mercredi 7 décembre 2005, le Maire Joël Regnault signait la première convention de partenariat des Yvelines avec Dexia Crédit Local, officialisant et renforçant les relations étroites qui lient depuis cinq ans la Ville et le premier partenaire financier du secteur public local. Par cette signature, Dexia Crédit Local s'est engagé à garantir à la collectivité l'accès à tous les services de la banque, ainsi qu'aux financements les plus variés et aux meilleures conditions. Un gage de confiance et de reconnaissance de bonne gestion réservé en général à des villes plus grandes.

Capacité d'autofinancement retrouvée, taux de remboursement de la dette parmi les plus bas dans les Yvelines (3,22%), frais financiers en baisse constante, capacité à rembourser l'endettement ramenée de 224 à 10 ans : le soutien de Dexia dans la gestion active de la dette a porté ses fruits depuis 2001. Les indicateurs sont aujourd'hui au vert. La gestion financière de la Ville, rigoureuse et efficace, lui a enfin redonné sa place dans le département. « Un exemple de réussite », selon Christophe Gicqueau, directeur régional de Dexia Crédit Local.



Toutes Les Nouvelles - 14 Dec. 2005

### Chronologie

#### De 1991 à 2001

Recours massif à l'emprunt  
Accroissement incontrôlé de l'endettement

#### De 1995 à 2001

Augmentation des taux d'impôts locaux  
de +26%

#### Début 2001

Passif de 78 millions d'euros  
Situation de crise financière  
Menace de mise sous tutelle

#### 2001

Élection d'une nouvelle équipe municipale dirigée par Joël Regnault  
La Ville échappe à la mise sous tutelle et prend un nouveau départ grâce à la mise en place d'une nouvelle culture financière.

#### 2002

Retour à une épargne nette positive

#### 2003

Définition des besoins en équipements et des modes de financement possibles

#### 2004

Lancement de projets structurants

#### 2005

Début des grands chantiers et pérennisation des nouveautés

#### 2006

La bonne gestion de la Ville de Plaisir est reconnue et fait école

# Les ingrédients d'une gestion maîtrisée

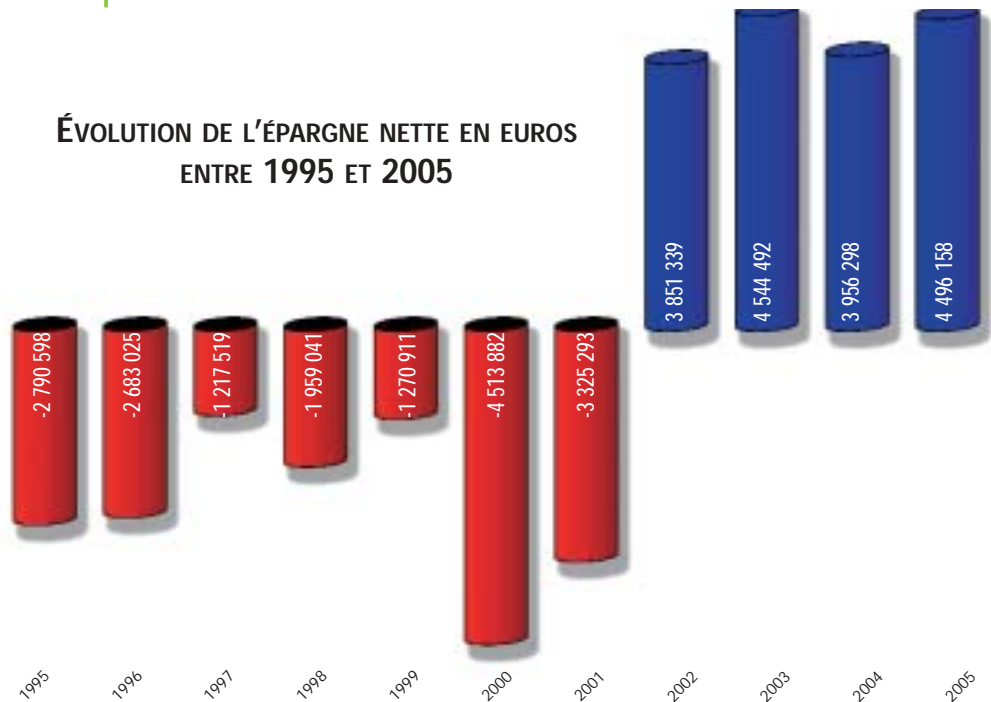
## Une épargne nette\* positive retrouvée

*" Se priver d'une épargne nette positive c'est se priver d'avenir ",  
Philibert Adebaye, Adjoint au  
Maire délégué aux finances*

De 1995 à 2001, l'épargne nette de la Ville était constamment négative, c'est-à-dire qu'il fallait avoir recours à l'emprunt pour rembourser la dette (**ce qui est illégal**). Depuis 2002, l'épargne nette est constamment positive, c'est-à-dire que les recettes de fonctionnement sont supérieures aux dépenses de fonctionnement. Cet excédent permet non seulement d'assumer le remboursement de la dette mais aussi de financer une partie des investissements sans avoir recours à l'emprunt.

\* Epargne nette = recettes de fonctionnement - dépenses de fonctionnement - remboursement de la dette

ÉVOLUTION DE L'ÉPARGNE NETTE EN EUROS  
ENTRE 1995 ET 2005



## Une gestion active et réactive de la dette



Gérer la  
dette c'est :

**Gérer le coût de la dette, c'est-à-dire négocier au maximum les taux de remboursement des emprunts**

Pour redresser l'endettement, il a fallu rétablir la capacité de la Ville à rembourser sa dette et la gérer méthodiquement. Pour ce faire, la dette a d'abord été consolidée, c'est-à-dire évaluée à sa valeur la plus précise. Une fois ce montant identifié et connu, la Ville a été en mesure de négocier avec les créanciers afin que la dette coûte le moins possible aux Plaisirois. En 2001, le taux moyen de remboursement de la dette s'élevait à 5,17%. Il a été réduit à 3,16% en 2005.

**Réduire le capital de la dette, c'est-à-dire rembourser**

En 2001, le passif s'élevait à 78 millions d'euros. Cette dette a été ramenée à 65 millions d'euros en 2005.

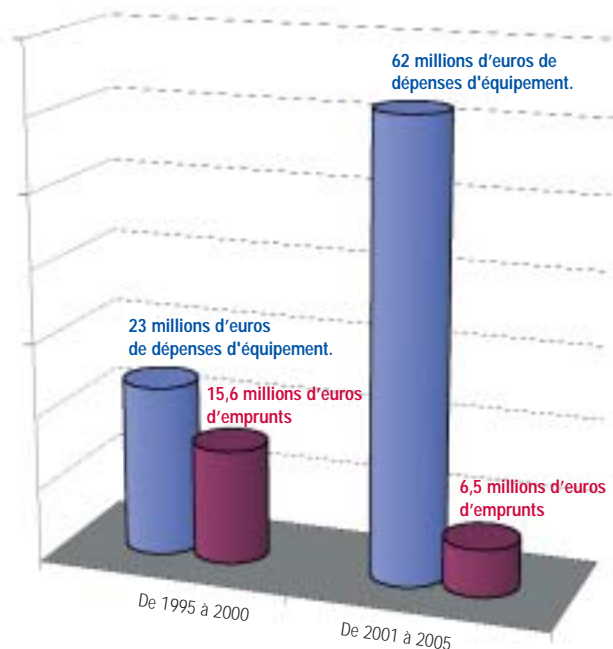
## Une fiscalité stable

Depuis 2001, l'équipe municipale a choisi de ne pas faire payer aux Plaisirois la dette abyssale provoquée par des années de mauvaise

gestion. Depuis cinq ans, les taux d'imposition votés par le Conseil municipal n'ont pas augmenté.

# Les indicateurs d'une gestion maîtrisée

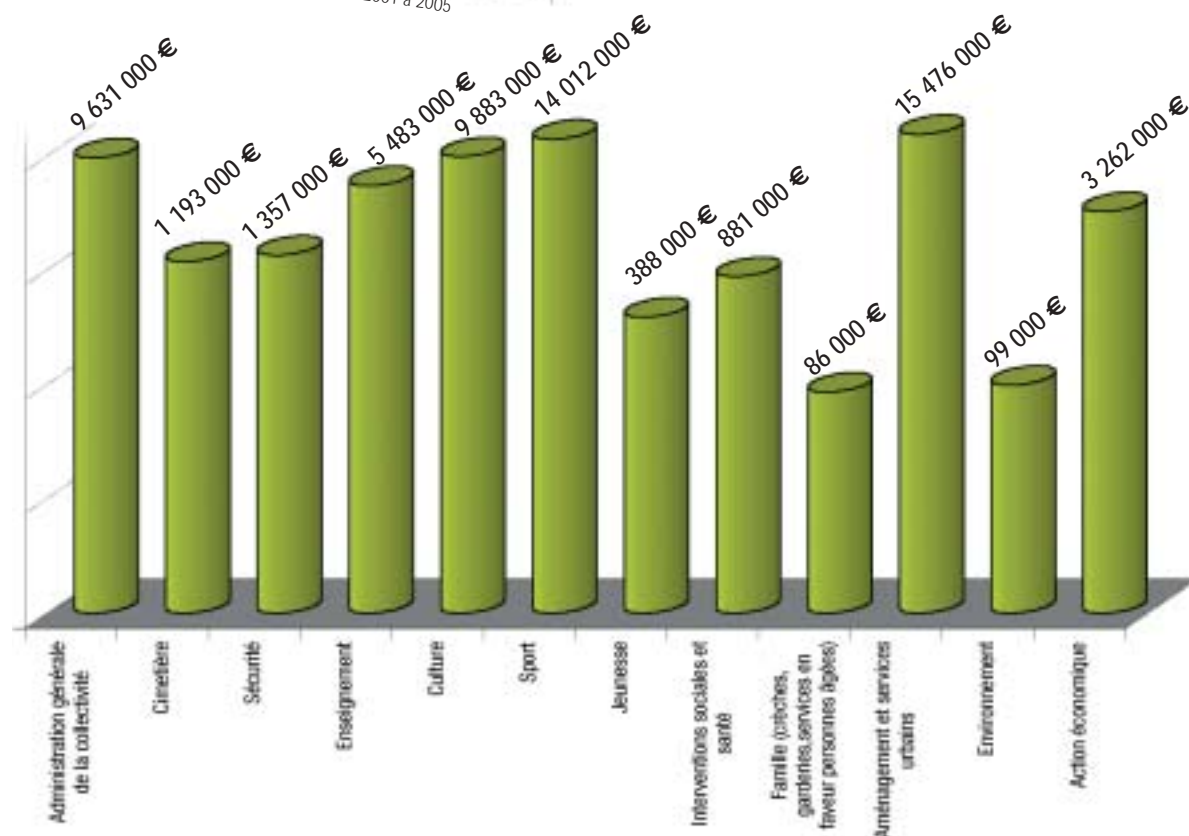
## Une capacité d'investissement en forte croissance



En seulement quatre ans, entre 2001 et 2005, et malgré des finances serrées et un endettement lourd, la Ville a investi plus qu'entre 1989 et 2000, sans pour autant avoir systématiquement recours à l'emprunt. Aujourd'hui on emprunte pour financer des investissements et non pour rembourser la dette.

De 1995 à 2000,  
15,6 millions d'euros d'emprunts  
n'ont permis de financer  
que 23 millions d'euros de dépenses  
d'équipement.

De 2001 à 2005,  
6,5 millions d'euros d'emprunts  
ont contribué à réaliser  
62 millions d'euros de dépenses  
d'équipement.



# Savoir gérer c'est aussi savoir entreprendre

Depuis 2001, à côté d'une gestion maîtrisée, des nouveautés sont venues enrichir et améliorer le quotidien et la qualité de vie des Plaisirois : le festival Escalles d'ailleurs, les séjours d'été pour la jeunesse, l'Assemblée des enfants, les Vacances sportives, le centre social La Mosaïque, les locaux des points accueil Petits copains, Univers et 1000 Feuilles, ceux de la police municipale et des archives, la brigade équestre, l'Opération tranquillité vacances, le Marché de Noël, le Salon des saveurs, l'extension du cimetière, etc.

## Construire l'équipement sportif de demain

Avec l'ouverture prochaine du Palais des sports Pierre-de-Coubertin, écoliers, collégiens, lycéens et sportifs licenciés dans les clubs de la Ville accéderont enfin à tous les avantages offerts par une structure réellement adaptée à leurs ambitions et à la mesure de leurs performances.



## Aménager un espace culturel pour tous

Restructuré de fond en comble, le Nouvel Espace Coluche révélera toutes ses potentialités d'équipement dédié à la culture aux Plaisirois dès l'automne 2006.



## Reconstruire l'école du Petit-Bontemps

Suite à l'incendie de l'été 2004 qui l'avait rendue inutilisable, la Ville s'est engagée à reconstruire l'école du Petit Bontemps pour une réouverture à la rentrée de septembre 2006. Dans le même temps, la réhabilitation des établissements scolaires est poursuivie tout au long de l'année.



## Restaurer et sécuriser nos voies de circulation

Garantir la sécurité de circulation de chacun est une priorité indiscutable de la Municipalité et beaucoup a déjà été fait depuis 2001 dans le cadre de la programmation pluriannuelle de travaux. Deux gros chantiers occuperont l'année 2006 : la construction d'une déviation pour l'accès à l'usine d'incinération permettant, à terme, d'interdire les poids-lourds en centre-ville, ainsi que l'enfouissement des réseaux et la rénovation complète des voiries dans le quartier des Cent Arpents.



## Entretenir notre patrimoine

Rénovation du château, de son perron et de son mur d'enceinte, remise en état des lavoirs, etc. Après des années d'abandon, la Ville met un point d'honneur à réhabiliter son patrimoine et à mener des actions afin de le préserver.

**Nous gérons le passé, nous déterminons le présent, nous garantissons l'avenir.**

# Budget 2006

## Un avenir désormais possible

### Garantir l'avenir : le PLU

Adopté d'ici la fin 2006, le Plan local d'urbanisme définira le projet global d'aménagement de la commune à l'horizon des quinze prochaines années avec pour priorités :

- la préservation du cadre de vie à travers la protection des zones boisées et agricoles et la valorisation du patrimoine architectural et paysager,
- le maintien de l'équilibre rural-urbain avec une maîtrise de l'urbanisation et l'application de la logique du renouvellement urbain,
- le soutien au développement des activités économiques au sein de zones d'activité de qualité.

### Accompagner les parents et les familles

Offrir un accueil de qualité aux tout-petits et à leurs parents figure parmi les priorités de la Municipalité. Afin de la mettre en conformité avec les normes de confort et de sécurité en vigueur, la halte-garderie du Valibout sera ainsi bientôt agrandie et renouvelée. Grâce à cette opération, ce sont 25 enfants (contre 20 actuellement), et autant de familles, qui bénéficieront prochainement une structure adaptée à leurs besoins.

### Les objectifs 2006

## 1 Fiscalité : + 0%

et pour la troisième année consécutive :

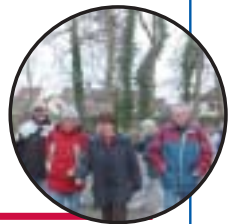
## 2 Renforcer les actions en direction des jeunes : + 15% pour les dépenses consacrées à la jeunesse



## 3 Améliorer le quotidien des écoliers : + 10% pour l'achat des fournitures scolaires soit près de 3900 enfants concernés



## 4 Soutenir activement la vie associative : + 10% pour les subventions aux associations culturelles, sportives, de parents d'élèves et à caractère social, soit plus d'une centaine d'associations

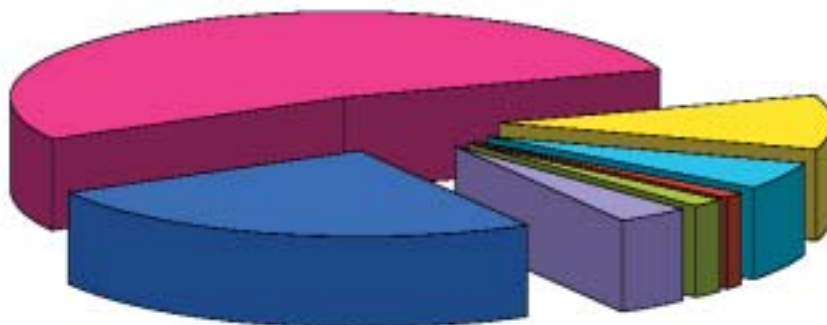


# Comment nous gérons votre argent

## Les dépenses

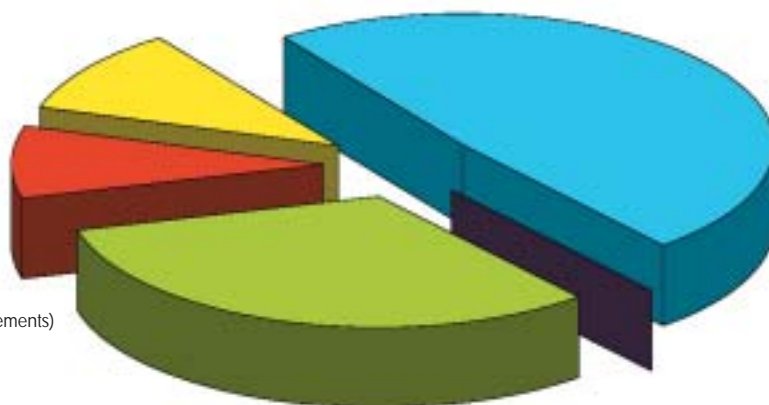
Dépenses de fonctionnement  
**43 687 842 €**

- Charges de personnel  
23 082 870 €
- Autres charges de gestion courante  
(subventions, indemnités, participations obligatoires)  
4 458 788 €
- Charges financières  
(intérêts des emprunts)  
2 341 894 €
- Charges exceptionnelles  
422 180 €
- Dotations, amortissements, provisions  
756 473 €
- Virement à la section d'investissement  
1 571 357 €
- Charges à caractère général  
(eau, électricité, téléphone, fournitures d'entretien voirie et bâtiments, location d'immeubles, assurances, transports, frais d'affranchissement, etc.)  
11 054 280 €



Dépenses d'investissement  
**7 280 130 €**

- Immobilisations en cours  
(voiries, réseaux, bâtiments)  
3 537 990 €
- Emprunts et dettes  
(remboursement du capital)  
2 327 000 €
- Immobilisations incorporelles  
(frais d'études, concessions)  
642 000 €
- Immobilisations corporelles  
(acquisitions de véhicules, matériels, terrains, agencements)  
771 140 €
- Autres immobilisations financières  
2 000 €



**Budget primitif 2005 (en euros)**

Fonctionnement 43 529 658

Investissement 13 322 548

**56 852 206**

*"Un bon budget n'est pas nécessaire-*

Dépenses de fonctionnement + Dépenses d'investissement = 50 967 972 €

43 687 842 € + 7 280 130 € = 50 967 972 €



14 709 548 €  
Familles



1 029 410 €  
Sécurité



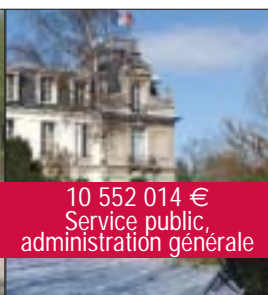
7 379 616 €  
Loisirs



455 803 €  
Action économique



9 842 856 €  
Aménagements,  
environnement



10 552 014 €  
Service public,  
administration générale

# Radiographie du budget 2006

## Budget primitif 2006 (en euros)

Fonctionnement 43 687 842

Investissement 7 280 130

**50 967 972**

*ment un budget qui augmente”  
Joël Regnault*

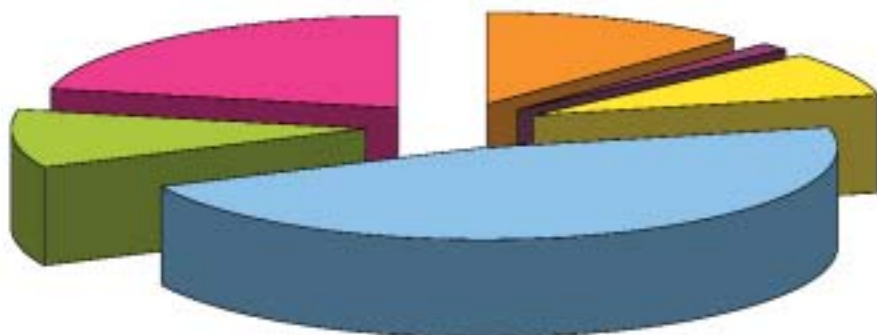


## Les recettes

Recettes de fonctionnement  
**43 687 842 €**

- **Impôts et taxes**  
(taxe d'habitation, taxe sur le foncier non bâti, taxe sur le foncier bâti, taxe professionnelle, taxe sur les ordures ménagères)  
**25 011 520 €**
- **Dotations, subventions et participations**  
(dotations de l'État, subventions Conseil général, région Île-de-France, CAF, etc.)  
**13 670 047 €**
- **Produits exceptionnels 8 050 €**  
**Autres produits de gestion courante 349 285 €**  
**Produits financiers 22 530 €**
- **Comptes de produits**  
(restaurants scolaires, crèches, conservatoire, centres de loisirs, études surveillées, etc.)  
**4 105 230 €**
- **Atténuation de charges**  
**521 180 €**

Recettes d'investissement  
**7 280 130 €**



- **Dotations et fonds propres**  
**897 080 €**
- **Autres immobilisations**  
**92 220 €**
- **Subventions d'investissement**  
(subventions et produits des amendes)  
**563 000 €**
- **Emprunts et dettes assimilés**  
**3 400 000 €**
- **Amortissement des immobilisations, Provisions pour risques et charges**  
**756 473 €**
- **Virement de la section de fonctionnement**  
**1 571 357 €**

Recettes de fonctionnement **43 687 842 €** + Recettes d'investissement **7 280 130 €** = **50 967 972 €**



519 670 €  
Loisirs



2 498 120 €  
Ordures ménagères



21 016 500 €  
Fiscalité directe



13 670 047 €  
Dotations, subventions  
et participations



2 036 930 €  
Cantines, études surveillées  
et centres de loisirs



675 760 €  
Social, crèches



# Savoir lire sa taxe d'habitation



L'État décide des bases d'imposition de la taxe d'habitation. La valeur locative sert au calcul de l'impôt. Elle est fixée par l'État sur des bases arrêtées en 1970. Elle prend en considération la taille, l'état et la situation du logement dans la ville. Elle est réévaluée tous les ans par le Parlement.

La taxe d'habitation est un des impôts locaux. Elle n'est pas destinée à alimenter uniquement le budget communal.

Il prélève pour financer les sapeurs-pompiers.

Stabilisation des taux en 2001, 2002, 2003, 2004, 2005 et 2006.

Le conseil municipal est responsable des taux d'abattements pratiqués sur la commune. La Ville de Plaisir a voté les taux d'abattement maximums autorisés. Ils dépendent de la situation familiale.

Les taux sont votés par le Conseil municipal de Plaisir. Leur évolution permet d'évaluer la volonté municipale d'augmenter ou de stabiliser les impôts.

L'État qui prélève les impôts pour le compte de la commune en garde une partie pour ses frais.

Frais de gestion	+ 20
Prélèvement pour base élevis	
Plafonnement	- 163
selon le revenu	
<b>Montant de votre impôt</b>	



**Nous avons une dette  
envers les générations futures.**

// Leur offrir un cadre de vie meilleur.

le banquier du développement local

**DEXIA**

Crédit Local

**Direction régionale Île-de-France Nord-Ouest**

66, avenue du Maine 75695 Paris Cedex 14 - Tél. : 01 40 69 29 45 - Fax : 01 40 69 29 03